

# Opinions/En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 62

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

**Vous êtes très alarmiste en ce qui concerne l'avenir du système de santé en Suisse. Vous prédiriez le pire si l'on ne procède pas à la réforme du système de compensation. N'est-ce pas un peu exagéré ?**

Non, pas du tout ! Si rien ne change, la situation va empirer et l'on va droit à la catastrophe, notamment en raison de la mise en application projetée du « managed care », c'est-à-dire de réseaux de prestataires de soins intégrés, ainsi que du « financement moniste », c'est-à-dire d'un modèle de financement où les factures des hôpitaux seront réglées uniquement par les assureurs. En effet, un système de compensation des risques est une condi-

**« Les assureurs sont incités à rechercher les bons risques qui vont leur rapporter de l'argent et à essayer de se débarrasser des mauvais. »**

tion nécessaire pour que les assureurs puissent jouer leur fonction d'acheteurs de soins, en contribuant à exercer une pression pour réduire les coûts de la santé tout en maintenant des soins de qualité, plutôt qu'à accroître la sélection des risques.

**Plutôt que de mettre en place ce nouveau système de compensation, ne serait-il pas plus simple de le remplacer par une caisse unique, à l'instar de ce qui se fait dans l'assurance accident avec la Suva ?**

Une caisse unique peut donner l'illusion de résoudre tous les problèmes, mais si l'on tourne nos regards vers l'étranger, vers la France en particulier, on constate que la sécurité sociale présente un déficit monstrueux ! Autre exemple, l'Angleterre, où tout est concentré entre les mains du ministère de la santé. Dans ce pays, on observe que la qualité des soins est souvent mauvaise et qu'il existe un rationnement sous la forme de listes d'attente. Quant au modèle de la Suva pour l'assurance maladie, c'est un leurre ! L'évolution des traitements selon qu'il s'agit d'une maladie ou d'un accident est très différente. Vous n'avez, par exemple, pas d'accidents chroniques...

Propos recueillis par Pierre Novello ■

## Toutes mes félicitations !

N° 61 (juin 2004)

Laissez-moi vous féliciter pour la qualité de votre revue. Il est dommage qu'un tel retour d'information vers le public, qui à l'origine finance la recherche, n'existe pas en France.

*Claude Oriez, Mouxy, Savoie (France)*

Photo de couverture en haut : Alban Kakulya/Strates

Photo de couverture en bas : cellules souches.

Photo Hôpital universitaire de Genève.

pri@snf.ch

Votre avis nous intéresse. Envoyez vos questions, points de vue et réactions à la rédaction de *Horizons*, Fonds national suisse, « Votre courrier », Case postale, CH-3001 Berne. E-mail: pri@snf.ch. L'identité de l'expéditeur doit être connue de la rédaction. Les lettres courtes ont plus de chance de paraître in extenso.

## Une erreur de distribution

N° 61 (juin 2004)

En raison d'une erreur technique, certains de nos abonnés et certaines de nos abonnées ont reçu plusieurs exemplaires de la dernière édition de *Horizons*, alors que d'autres n'ont vraisemblablement pas obtenu suffisamment de numéros. Nous prions les personnes concernées de nous excuser pour ce désagrément.

*Erika Bucheli, rédaction de Horizons*

## Communication sur la résistance aux antibiotiques

La population suisse ressent un grand besoin d'information concernant le problème de la résistance aux antibiotiques. C'est ce que montre une enquête représentative de l'Institut de recherche gfs à Berne, menée à la demande du Programme national de recherche « La résistance aux antibiotiques » (PNR 49). Afin de combler ces carences, le PNR 49 a créé une plate-forme de communication fournissant une assistance aux médias, aux autorités et aux politiciens. Elle est formée par des scientifiques qui dirigent des projets du PNR 49 ou qui accompagnent les travaux scientifiques en tant que membres du comité de direction.

[www.nrp49.ch](http://www.nrp49.ch)

## Plurilinguisme sous la loupe

Doté de 8 millions de francs, le Programme national de recherche « Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse » (PNR 56), a été mis au concours en juillet dernier. Il est censé poser les fondements scientifiques d'une politique moderne des langues. Son objectif est notamment de renforcer la compréhension entre groupes linguistiques, de développer la compétence d'acquisition des langues ainsi que de constituer une identité linguistique. Les esquisses de projet sont à adresser au PNR 56 avant le 10 novembre 2004. Les travaux de recherche doivent débuter en juin 2005 et se terminer à la fin 2008 au plus tard.

[www.snf.ch](http://www.snf.ch)

## Hausse record du nombre de projets soumis

Le Fonds national suisse (FNS) est de plus en plus sollicité. Selon le rapport annuel paru en juin dernier, 2122 projets en recherche libre ont été déposés en 2003 : un record ! Par rapport à 2002, cela équivaut à une augmentation de 20,5 pour cent. Les sommes demandées ont atteint le montant historique de 592,9 millions de francs et 43 pour cent d'entre elles ont pu être accordées. L'an passé, le FNS a octroyé des contributions qui s'élevaient au total à 420 millions de francs. Une part de 21 pour cent est allée aux sciences sociales et humaines, 30 pour cent aux mathématiques ainsi qu'aux sciences naturelles et de l'ingénieur, et 40 pour cent à la biologie et à la médecine. Dans la recherche libre qui reçoit plus de trois quarts des contributions, 74 pour cent des chercheurs avaient moins de 35 ans et 37 pour cent étaient des femmes.

[www.snf.ch](http://www.snf.ch)